



# **Transition de l'école obligatoire vers la formation professionnelle : les facteurs explicatifs des difficultés actuelles**

Analyse de la littérature

Valérie Perriard

120 / Mars 2005



Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques

*Dans le cadre des missions de l'URSP,  
ses travaux sont publiés sous l'égide  
du Département de la Formation et de la Jeunesse.  
Les publications expriment l'avis de leurs auteurs  
et n'engagent pas les institutions dont ils dépendent.*

© Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP), 2005  
Route du Signal 11, 1014 Lausanne ([wwwo.djf.vd.ch/ursp](http://wwwo.djf.vd.ch/ursp))

Imprimé en Suisse

## SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1 <sup>re</sup> PARTIE : LES FACTEURS « EXTERNES » EXPLICATIFS DES PROBLEMES ACTUELS DE TRANSITION ENTRE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE	7
1. Les causes relevant de la situation du marché du travail	7
1.1. <i>Mutations du marché du travail, crise de l'emploi et             pénurie des places d'apprentissage</i>	8
1.2. <i>Mutations du marché du travail, crise de l'emploi et             augmentation des qualifications scolaires requises</i>	14
2. Les causes relevant du système éducation-formation	16
2.1. <i>Difficultés que rencontre l'école à assurer             la qualification pour tous</i>	16
2.2. <i>Inadéquation entre les qualifications transmises             par l'école et celles requises par le marché du travail ?</i>	19
2.3. <i>Un mode d'organisation scolaire qui favorise             la discrimination à l'embauche</i>	21
3. Le contexte démographique	22
2 <sup>e</sup> PARTIE : LES FACTEURS PERSONNELS DE RISQUE ET DE RÉUSSITE DANS L'ACCÈS À UNE FORMATION PROFESSIONNELLE CERTIFIANTE	25
1. L'influence des caractéristiques socio-démographiques	25
1.1. <i>Origine sociale</i>	25
1.2. <i>Nationalité</i>	27
1.3. <i>Sexe</i>	28
1.4. <i>Age</i>	31
2. Le rôle exercé par les caractéristiques scolaires	31
2.1. <i>Compétences scolaires</i>	32
2.2. <i>Filière suivie au secondaire I</i>	33
2.3. <i>Autres variables relatives au parcours scolaire</i>	34
3. L'effet des facteurs « environnementaux »	34
3.1. <i>Événements critiques</i>	34
3.2. <i>Relations sociales</i>	35
CONCLUSION	37
BIBLIOGRAPHIE	41

## INTRODUCTION

Acquérir une formation post-obligatoire constitue de nos jours une norme sociale, liée notamment aux exigences du marché du travail, à laquelle tendent à répondre la plupart des jeunes. Pourtant, depuis quelques années, la transition vers la formation professionnelle pose problème, dans le sens où une proportion significative de jeunes se retrouvent, au terme de l'école obligatoire, sans place d'apprentissage ni possibilité immédiate d'entrée dans une école professionnelle. Selon une étude récente conduite à l'échelle nationale auprès d'un échantillon représentatif des jeunes qui ont terminé leur scolarité obligatoire en 2000 en Suisse, près d'un quart n'avaient pas intégré de formation post-obligatoire certifiante en 2001 (OFS/TREE, 2003).

Conscients de ces difficultés, les cantons et la Confédération ont développé tout un éventail de structures dites «transitoires», destinées à ces jeunes momentanément exclus du système de formation traditionnel: 10<sup>e</sup> année scolaire, préapprentissage, semestre de motivation, etc. Ces structures, hors apprentissage et hors gymnase, ont pour objectif de fournir une formation complémentaire – par le biais d'un semestre, d'une voire de deux années de formation supplémentaire ou de préparation à la pratique – et donc d'augmenter les chances d'accès vers une formation professionnelle certifiante.

Le canton de Vaud dispose de ses propres structures transitoires, qui sont pour la plupart réunies, depuis août 2004, sous l'égide de l'*Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion* (OPTI), qui a accueilli, lors de la dernière rentrée scolaire, plus de 1'060 jeunes.

La situation des jeunes en «mal» d'insertion dans une formation du degré post-obligatoire soulève une question fondamentale : celle de leur intégration socio-professionnelle future. Le fait de ne pas entrer immédiatement en apprentissage comporte en effet un risque, celui de ne jamais acquérir de formation du second degré. Or, l'absence ou le manque de formation constitue un facteur prépondérant de vulnérabilité au chômage (Dubar, 1987) et la principale source de pauvreté (Caritas, 2004). En outre, le chômage, de même que la pauvreté, sont deux phénomènes qui touchent aujourd'hui particulièrement les jeunes. Le taux de chômage des 15-24 ans demeure en effet, dans l'Union européenne, deux fois supérieur au taux de chômage global (Emploi et fonds social européen, 1999), et en

Suisse, la population des 18-25 ans au bénéfice de l'aide sociale est en constante augmentation (Initiative des villes sur l'aide sociale, 2004).

Les difficultés d'accès à la formation professionnelle se présentent dès lors comme un phénomène réellement problématique, sur lequel il paraît impératif de s'interroger.

Si le problème du passage vers la formation professionnelle est aujourd'hui certes reconnu, comme en témoignent les efforts déployés par les pouvoirs publics dans la mise sur pied de structures transitoires, les causes n'en sont cependant pas toujours connues, en raison, principalement, de sa relative nouveauté.

L'intérêt de cette étude est dès lors de contribuer à porter un éclairage sur cette problématique, en tentant de répondre, par le biais d'une analyse de la littérature, à la question suivante:

***quels facteurs peut-on invoquer pour expliquer les difficultés actuelles de transition entre l'école obligatoire et la formation professionnelle ?***

Les problèmes qu'ont les jeunes à intégrer une formation professionnelle certifiante directement après l'école obligatoire ne tiennent pas à une cause unique, mais résultent, comme nous allons le voir, de l'influence de divers éléments, qui seront traités ici en deux temps. D'abord, ce travail s'attachera à mettre en évidence les causes «externes» explicatives des difficultés de transition école-métier, puis, en second lieu, à dégager les facteurs «internes» de réussite/d'échec dans l'accès à la formation professionnelle.

Par causes «externes», il faut entendre ce qui se rapporte aux changements structurels et conjoncturels qui ont profondément et durablement marqué les mondes de l'emploi et de la formation depuis une à deux décennies, ainsi que les récentes transformations du paysage démographique. Les facteurs «internes» le sont par rapport à la personne en formation ou en insertion professionnelle et à son proche environnement.

Notons encore qu'il est d'usage de préférer, en toute rigueur scientifique, la notion de facteur explicatif à celle de cause, les liens de causalité directe étant souvent difficiles à établir. Pour la commodité de lecture, nous nous en tiendrons cependant à une équivalence de ces deux formulations.

## 1<sup>re</sup> PARTIE : LES FACTEURS «EXTERNES» EXPLICATIFS DES PROBLEMES ACTUELS DE TRANSITION ENTRE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Comment donc comprendre que «nos» jeunes soient aujourd'hui si nombreux à ne pas entrer en apprentissage ou en école professionnelle immédiatement après la fin de la scolarité obligatoire ? Ceci résulterait-il d'une «désaffection à l'égard des valeurs professionnelles» (Stroobants, 1993) ou, pour le dire autrement, d'un manque de motivation au travail ? Si de telles explications sont encore volontiers mobilisées par certains milieux pour rendre compte des problèmes de transition vers la formation professionnelle, elles ne résistent toutefois pas longtemps «à l'épreuve des enquêtes scientifiques» (ibid.).

Une analyse de la littérature nous démontre en effet que les raisons de la situation actuelle sont à rechercher au-delà du seul comportement des jeunes et qu'il existe des conditions «extérieures», inhérentes à *la situation du marché du travail* d'une part, au *système éducation-formation* d'autre part et, finalement, au *contexte démographique*, qui font obstacle au bon déroulement du processus de transition école-métier.

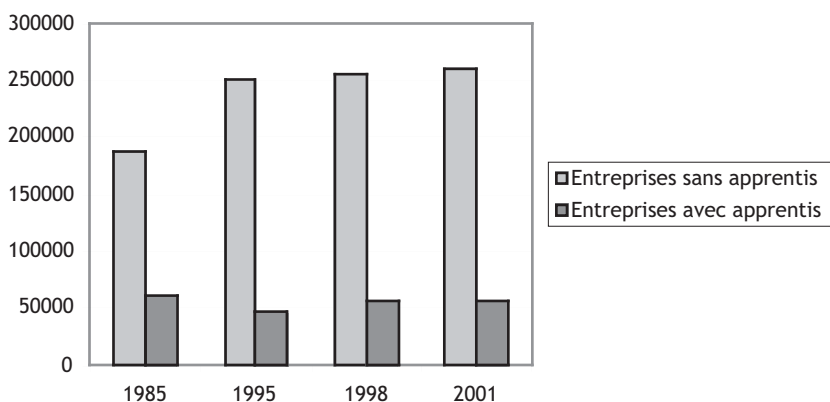
### 1. LES CAUSES RELEVANT DE LA SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Parmi les différentes filières post-obligatoires existantes, la formation professionnelle constitue, en Suisse, la voie la plus fréquemment empruntée: près de 2/3 des jeunes la suivent (OFS, août 2003). Au sein de cette trajectoire, l'apprentissage – système dual qui combine formation théorique en école professionnelle et formation pratique en entreprise –, occupe une place prépondérante, puisqu'il regroupe près de 80% des effectifs de la filière professionnelle (OFFT, 2004).

Pourtant, depuis une quinzaine d'années, en raison de diverses évolutions structurelles du marché du travail, on assiste à un net recul des postes d'apprentis à repourvoir, tant et si bien que le nombre de jeunes désireux d'effectuer un apprentissage excède, de façon constante, celui des places disponibles dans certains secteurs. Cette pénurie des places d'apprentissage rend bien évidemment la transition vers la formation professionnelle difficile, particulièrement pour les jeunes dont le bagage scolaire est faible.

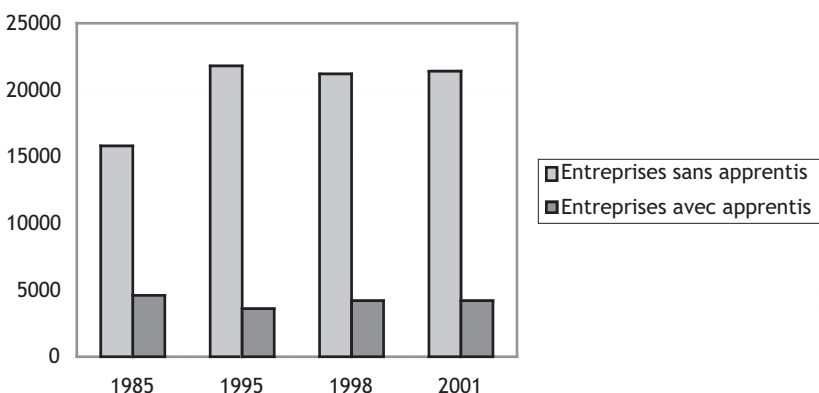
### 1.1. Mutations du marché du travail, crise de l'emploi et pénurie des places d'apprentissage

Alors que l'on comptait encore 61'463 entreprises formatrices en Suisse en 1985, on en dénombrait plus que 55'991 en 2001, ce qui représente une diminution de près de 9% (graphique 1). Notons que cette baisse a atteint jusqu'à -24% entre 1985 et 1995 (46'719). Les entreprises ne formant pas d'apprentis sont pour leur part plus nombreuses: entre 1985 et 2001, elles sont passées de 18'8932 à 26'1748, ce qui équivaut à une augmentation de 38,5%.



source : OFS

Graphique 1 : Evolution du nombre d'entreprises formatrices et non formatrices en Suisse

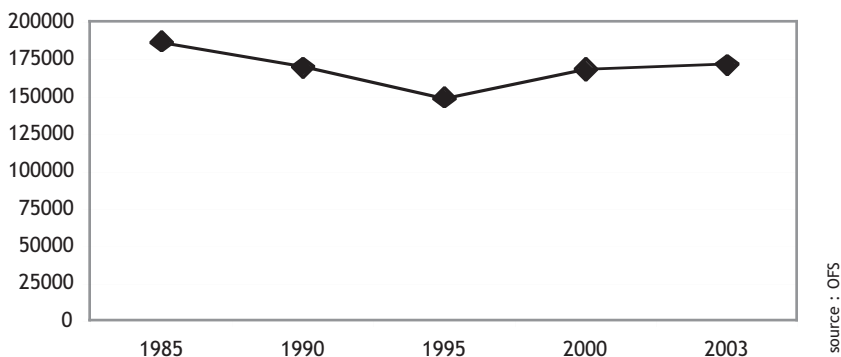


source : OFS

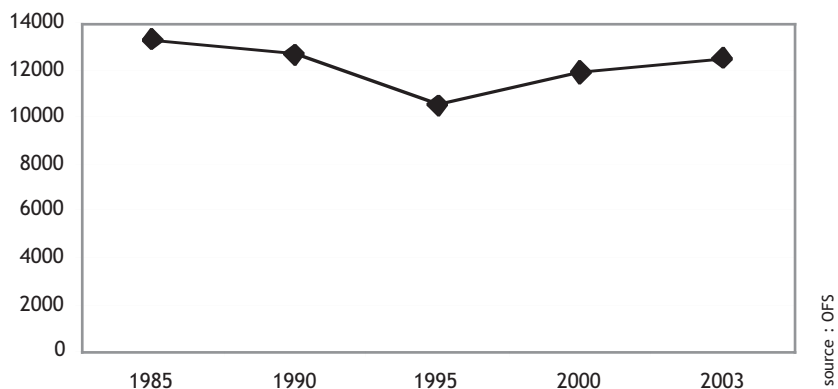
Graphique 2 : Evolution du nombre d'entreprises formatrices et non formatrices dans le canton de Vaud

Le canton de Vaud n'a pas échappé à cette tendance. Comme le montre le graphique 2, le nombre d'entreprises qui engagent des apprentis a en effet chuté de 8,9% entre 1985 (4'594) et 2001 (4'303), alors que celui des entreprises non formatrices s'est élevé, au cours de la même période, de 37,4% (15'933 et 21'557).

Les contrats d'apprentissages «en cours» ont dès lors également subi un net fléchissement. Entre 1985 et 2003, ils ont diminué de 8,4% en Suisse et de 6,1% dans le canton de Vaud (graphiques 3 et 4). Entre 1985 et 1995 cette baisse a atteint jusqu'à -20,4% au niveau national et -21,1% sur le plan cantonal.



Graphique 3 : Evolution du nombre de contrats d'apprentissage en cours en Suisse



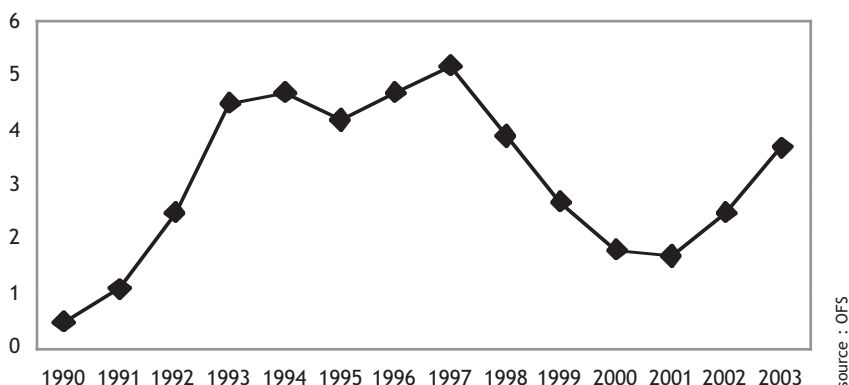
Graphique 4 : Evolution du nombre de contrats d'apprentissage en cours dans le canton de Vaud



A quoi peut-on dès lors attribuer ce «déclin» des places d'apprentissage ?

Comme l'apprentissage est un système de formation qui s'effectue en partie en entreprise, l'évolution de son marché est directement liée à celle du marché de l'emploi. En effet, «les entreprises engagent plus ou moins d'apprentis selon la situation du marché du travail» (OFFT, mars 2004).

Or, à partir des années 90, la situation du marché suisse de l'emploi s'est dégradée, détérioration qui s'est caractérisée, notamment, par une hausse du taux de chômage. Avoisinant les 0% jusqu'en 1990, le pourcentage annuel moyen de chômeurs a en effet franchi les 2,5% en 1992 (graphique 5). Depuis lors, ce taux n'est jamais redescendu au-dessous de la barre des 1,7%, atteignant même des seuils proches des 5% au milieu des années 90 (source : OFS).



Graphique 5 : Evolution du taux de chômage en Suisse (en %)

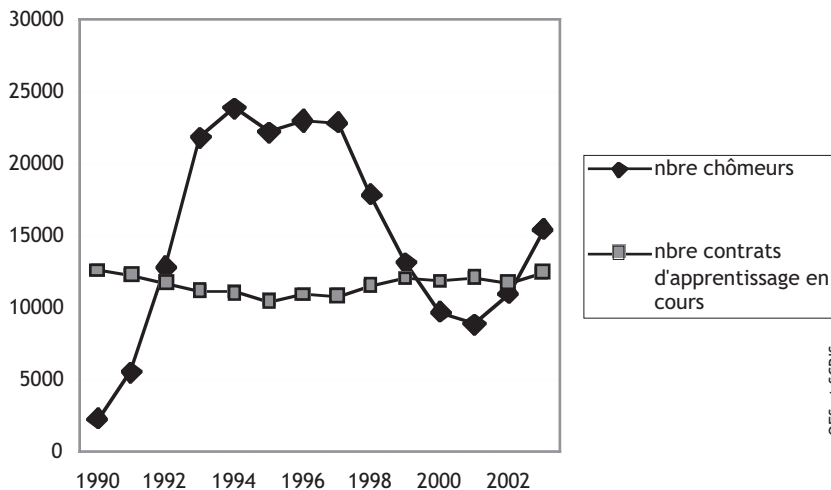
Ces chiffres, qui correspondent à des moyennes nationales, sont encore accentués dans la partie latine du pays, notamment dans les cantons de Genève et Vaud, qui ont été les plus touchés (8% au maximum).

La «crise de l'emploi» que connaît la Suisse n'est pas indépendante de deux grandes mutations qui traversent le marché du travail de l'ensemble des pays industrialisés: la technologisation et la mondialisation de l'économie.

Avec le progrès technologique, une part toujours plus importante du travail jadis «humain» est assurée par les machines, réduisant ainsi fortement les besoins en main-d'œuvre. L'accroissement du commerce mondial

a quant à lui eu pour effet «d'augmenter la pression de la concurrence sur les entreprises» (Perret, in Soulet, 1999). Face aux contraintes fortes de la concurrence mondiale auxquelles elles sont soumises, les entreprises, afin de rester compétitives, opèrent alors une rationalisation maximale du «travail vivant» et réduisent la part prise par les personnes employées dans la production des biens et des services, ou délocalisent les emplois dans des régions du monde où la main-d'œuvre est meilleur marché.

Sous l'effet de ces récentes transformations du marché du travail, l'emploi a donc diminué et, par ricochet, ceci vaut aussi, comme le souligne Sheldon (2002), pour les places d'apprentissage. Le graphique 6, illustratif de l'évolution dans le canton de Vaud du nombre de chômeurs et de celui des contrats d'apprentissages «en cours» de 1990 à 2003 (sources : SCRIS et OFS), nous permet d'ailleurs d'observer le lien qui existe entre ces deux phénomènes. En effet, comme on peut le voir, à mesure que le taux de chômage augmente ou diminue, les places d'apprentissage se font plus rares ou plus nombreuses. Ainsi, on constate par exemple que le nombre de contrats d'apprentissage «en cours» baisse nettement de 1990 à 1995 (de 12'659 à 10'500), alors que le nombre de personnes au chômage augmente fortement (de 2'365 à 22'199). De 1995 à 2000, à l'inverse, les postes d'apprentis ré-augmentent (de 10'500 à 11'906) et le chômage, en parallèle, diminue (de 22'199 à 9'745 chômeurs).



sources : OFS et SCRIS

Graphique 6 : Evolution du nombre de chômeurs et des contrats d'apprentissage en cours dans le canton de Vaud

Si la technologisation et la mondialisation ont engendré une forte restriction de la main-d'œuvre dans l'ensemble des domaines professionnels, il importe néanmoins de relever que le secteur «production» a tout particulièrement été touché.

En effet, si le progrès technique a, pour reprendre une expression de Aznar (1996), tué l'emploi, la substitution des machines au travail humain s'est opérée plus rapidement dans l'industrie que dans d'autres secteurs d'activité, comme celui des services par exemple (Perret, in Soulet, op. cit.). En outre, si la mondialisation des échanges, qui crée une libre circulation du travail, a engendré une délocalisation de l'emploi vers les pays à bas salaires, c'est avant tout le travail artisanal et industriel qui, aujourd'hui, «s'exporte».

L'évolution, au cours de ces vingt dernières années, de la part de la population active occupée dans les secteurs secondaire et tertiaire témoigne d'ailleurs fort bien de cette diminution des métiers de l'artisanat et de l'industrie: alors qu'à la fin des années 70 le secteur secondaire regroupait près de 40% des actifs et celui des services 50%, à la fin des années 90, ce rapport était de 30% et 70% (source: OFS).

Or, l'apprentissage est justement ancré dans le secteur production. En effet, même si ce type de formation, qui est né dans le milieu industriel, s'est étendu à d'autres domaines, 2/3 de l'ensemble des filières professionnelles relèvent néanmoins toujours de l'industrie et de l'artisanat (Sheldon, op. cit.).

Comme les emplois ont diminué et que le secteur production – soit le domaine le plus porteur de places d'apprentissage – est celui dont l'importance a le plus baissé sous les effets de la technologisation et de la mondialisation, il est dès lors aisé de comprendre qu'il y a aujourd'hui pénurie de places d'apprentissage.

Il convient encore de préciser que la tertiarisation de l'économie, c'est-à-dire le déplacement des emplois vers le secteur des services, qui constitue une troisième mutation d'envergure du marché du travail, résultant, selon Sheldon, des deux transformations évoquées plus haut, n'a pas permis de compenser les places d'apprentissage perdues dans l'industrie et l'artisanat. Bien que le secteur tertiaire soit aujourd'hui celui qui regroupe le plus d'actifs – près de 72% des travailleurs y occupent actuellement un emploi –, il reste peu créateur de places d'apprentissage. En effet, «alors que l'on compte environ 12 places d'apprentissage pour 100 actifs exer-

çant une profession industrielle ou artisanale, cette proportion est d'environ 6% dans les métiers des services... Compte tenu du rapport de densité actuel de 6/12 entre services et industrie-artisanat, cela signifie qu'à chaque fois que la production perd un emploi quand les services en gagnent un, l'économie suisse, subit une perte nette d'une demi-place d'apprentissage» (ibid.).

La baisse du nombre de places d'apprentissage, résultant des transformations évoquées ci-dessus, a pour corollaire un déséquilibre constant entre l'offre et la demande de postes d'apprentis. Ainsi, l'année dernière, 73'000 jeunes de 14 à 20 ans étaient à la recherche d'un apprentissage en Suisse, alors que les entreprises offraient 71'500 places. Parmi eux, 23'000 n'avaient encore reçu aucune réponse positive au 15 avril 2004 (OFFT, juin 2004).

Ce déficit global de 1'500 places «seulement» permet néanmoins de parler d'une pénurie. En effet, selon les spécialistes de la formation professionnelle, pour que la «santé» du système de formation duale soit assurée, le nombre d'offres de places d'apprentissage doit être supérieur à la demande, ceci dans une proportion que Sigerist (2003) évalue à 12%.

Il importe néanmoins de souligner que ce manque est «relatif», dans le sens où, chaque année, des places d'apprentissage demeurent vacantes. Ainsi, en 2003, près de 6'000 postes d'apprentis (ibid.) n'ont pas trouvé preneur, principalement dans les branches du bâtiment et de l'hôtellerie.

Or, le fait que ces apprentissages soient «désertés» par les jeunes «nous fait penser que la grande majorité des jeunes cherchent à poursuivre leur formation, mais pas dans n'importe quel secteur d'activité et pas à n'importe quel prix». Cette idée, avancée par Behrens (2004) est d'ailleurs soutenue par Sigerist (op. cit.). En effet, comme l'explique cet expert, «choisir un apprentissage dans ces secteurs ne semble pas offrir aux jeunes un futur réel, d'autant que les possibilités de changer de profession et de pouvoir transférer ses connaissances d'un CFC à un autre paraissent aléatoires. Ajoutons encore que tous (les jeunes) désirent suivre le chemin le plus efficace et le plus bref pour s'insérer, selon ses attentes, dans la société. Ces professions qui peinent à trouver des apprentis ne répondent pas à ces impératifs».

La pénurie des places d'apprentissage ou, du moins, le manque de formations duales en adéquation avec l'idée que se font les jeunes de leur insertion socio-professionnelle future, rend de toute évidence le passage vers

la formation professionnelle ardu. Dans cette «course à la place d'apprentissage», les jeunes dont le capital scolaire est plus faible sortent rarement gagnants.

### **1.2. Mutations du marché du travail, crise de l'emploi et augmentation des qualifications scolaires requises**

En raison du déficit des places d'apprentissage, les employeurs reçoivent, à chaque appel d'offre, un nombre considérable de postulations. Ainsi, en 2003, les entreprises suisses – tous secteurs d'activité confondus – ont enregistré en moyenne 11 candidatures pour un poste d'apprenti, ces chiffres moyens s'élevant à 19 et 23 dans les domaines plus prisés, telles la bureautique et l'informatique (OFFT, mars 2004).

Autant dire que les employeurs ont aujourd'hui «le choix» au moment du recrutement et, dans de telles conditions, les chances des candidats apprentis dont le bagage scolaire est «léger» sont bien minces.

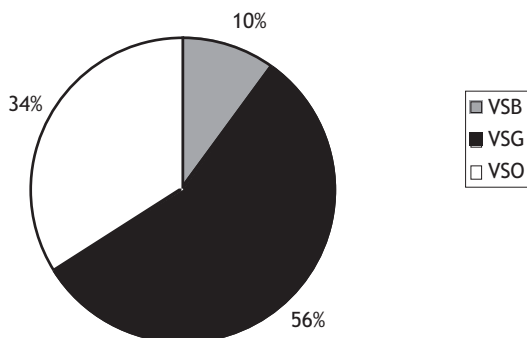
Le déséquilibre entre l'offre et la demande d'apprentissages a en effet entraîné «une transformation des pratiques à l'embauche», dans le sens où les employeurs sont aujourd'hui «tendanciellement amenés à préférer les jeunes les plus diplômés, quelles que soient la nature des emplois offerts et les caractéristiques générales de la firme» (Dubar, op. cit.).

Or, les postulants «les plus diplômés», justement, ne manquent pas. Selon l'OFFT (op. cit., juin 2004), 64% des jeunes qui se présentent sur le marché suisse de l'apprentissage disposent d'un diplôme de fin de scolarité obligatoire qui sanctionne une filière à exigences élevées<sup>1</sup>.

Si l'on se réfère aux statistiques scolaires vaudoises 2002/03 (DFJ, 2003), on peut constater que ce pourcentage est très légèrement supérieur: sur 1'848 élèves de 9<sup>e</sup> qui ont pour objectif d'entrer en apprentissage l'année suivante, 66% suivent une filière à exigences élevées (192 la VSB, 1'013 la VSG), et 34% une voie à exigences élémentaires (643 la VSO) (graphique 7).

---

<sup>1</sup> Selon la nomenclature de l'OFS, qui distingue le niveau scolaire du secondaire I en Suisse entre filières à exigences élémentaires et élevées, la voie vaudoise générale (VSG) et la voie de baccalauréat (VSB) sont regroupées dans la seconde.



source : DFJ/IS

Graphique 7 : Elèves qui ont pour objectif d'entrer en apprentissage, répartition selon la filière suivie en 9<sup>e</sup>, Vaud, 2002-2003

Si plus de 2/3 des candidats apprentis sont issus de voies secondaires à exigences élevées, seules 36% des places d'apprentissage requièrent une fin de scolarité correspondant à ce niveau d'exigences (OFFT, op. cit., juin 2004). Dans un tel contexte, il s'opère «une généralisation du rôle sélectif des titres scolaires dans les critères d'embauche» (Dubar., op. cit.), «dans la plupart des professions, et pas seulement dans celles présentées comme demandeuses de personnel qualifié» (Mallet et al., 1996; Beduwé & Epinasse, 1997, in CEDEFOP, 1999).

Cette situation est rendue possible, du côté de l'offre, par une «dévalorisation volontaire à l'embauche» (Dubar, op. cit.). Dans un contexte de pénurie de places d'apprentissage et de concurrence exacerbée pour l'accès à la formation professionnelle, tous les jeunes, même les plus pourvus en titres scolaires, ne trouvent pas forcément un poste qui correspond à leurs attentes et à leurs qualifications. Certains revoient alors leurs exigences à la baisse et se dirigent vers des apprentissages jugés de niveau inférieur. Les apprentissages requérant moins de qualifications, occupés avant par des jeunes peu qualifiés, sont dès lors de plus en plus pris par des surqualifiés (ibid.).

Une substitution des diplômés aux peu/pas diplômés s'opère donc lentement, «aggravant ainsi les difficultés à l'embauche des jeunes qui quittent l'école sans qualification suffisante» (CEDEFOP, op. cit.).

Si les jeunes plus qualifiés «surconsommant» aujourd'hui les apprentissages qui étaient occupés auparavant par des jeunes moins qualifiés, rappelons encore que les postes nécessitant peu de qualifications ont, de plus, diminué. L'intensité du progrès technique, l'internationalisation du

commerce et la tertiarisation de l'économie ont en effet contribué à une élévation de la structure des emplois qui a pour conséquence «un accroissement de la demande de travail qualifié aux dépens des activités non qualifiées» (Sheldon, op. cit.).

Comme le nombre de places d'apprentissage demeure déficitaire, que les qualifications scolaires requises augmentent et que les apprentissages les moins qualifiés diminuent, il paraît dès lors inéluctable qu'un nombre considérable de jeunes, et parmi eux, une part significative d'adolescents faiblement qualifiés sur le plan scolaire, se retrouvent «sur le carreau» au terme de l'école obligatoire et aillent ainsi «gonfler» les effectifs des structures transitoires.

## **2. Les causes relevant du système éducation-formation**

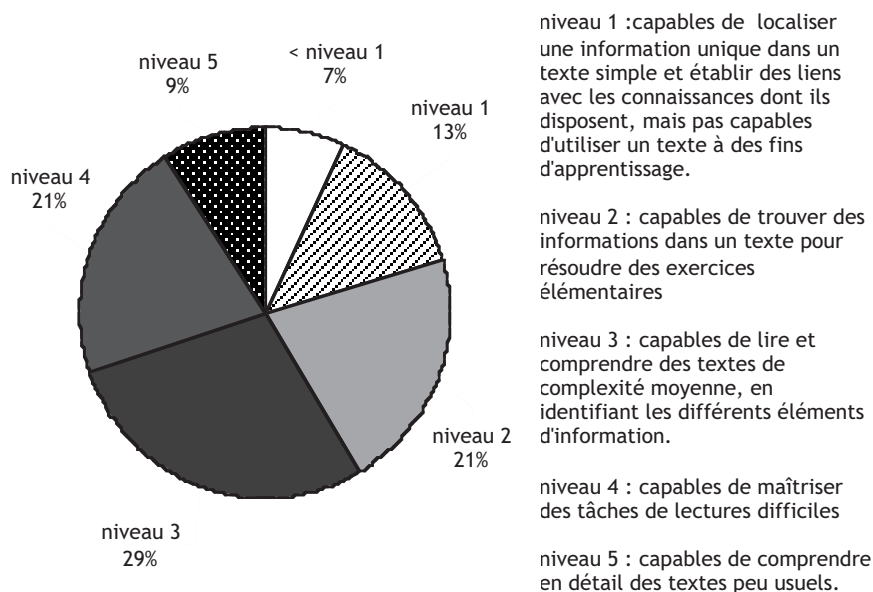
La qualification scolaire, acquise au cours de la formation initiale et attestée par un diplôme de fin de scolarité obligatoire constitue, nous l'avons vu, un critère privilégié de sélection lors du recrutement d'apprentis. Ce constat nous amène dès lors à nous demander si l'institution à qui il incombe en priorité de transmettre ce type de qualifications, à savoir l'école, ne porte pas une part de responsabilité face aux problèmes de transition rencontrés par les jeunes.

Notre système éducation-formation peut en effet être perçu comme un facteur «externe» explicatif des difficultés de passage vers la formation professionnelle et ce pour trois raisons au moins. D'abord, parce qu'il ne permet pas à *tous* les élèves d'acquérir les compétences suffisantes pour entrer en apprentissage. Ensuite, parce que les qualifications qu'il transmet ne sont pas en adéquation avec celles requises par le marché du travail. Finalement, parce que son mode d'organisation favorise la discrimination à l'embauche.

### **2.1. Difficultés que rencontre l'école à assurer la qualification pour tous**

Alors que les compétences en lecture, en écriture et en calcul constituent «les fondements essentiels de l'aptitude à l'emploi» (Emploi et Fonds social européen, op. cit.), les chercheurs de la Commission européenne estiment à près d'un cinquième la proportion de jeunes issus des pays membres de l'OCDE qui quittent l'école sans posséder dans ces différents domaines, les connaissances, compétences et qualifications suffisantes pour l'économie moderne.

Au niveau national, ces estimations sont confirmées par l'enquête PISA (OFS/CDIP, 2001), du moins en ce qui concerne la lecture. Les résultats de cette étude, qui a eu pour objectif d'évaluer les capacités en lecture, mathématiques et sciences de 250'000 élèves en fin de scolarité obligatoire dans trente-deux pays, démontrent en effet que 13% des jeunes en Suisse sortent de l'école obligatoire avec des compétences «rudimentaires» en lecture, c'est-à-dire sans être à même de comprendre un texte simple et d'en donner une interprétation. En outre, un pourcentage non négligeable d'élèves possèdent un niveau de lecture encore inférieur : 7% éprouvent même des difficultés lorsqu'il s'agit d'extraire des informations d'un texte simple (graphique 8).



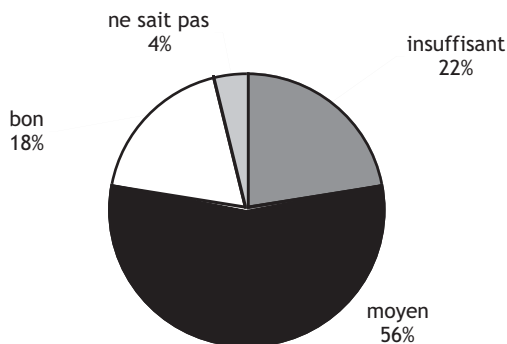
Graphique 8 : Résultats en lecture des élèves en Suisse

Ainsi que le font remarquer les auteurs du rapport PISA en Suisse, les élèves dont le niveau de lecture est le plus bas «sont à considérer comme un groupe à risque en raison des difficultés qu'ils rencontreront face aux exigences d'un apprentissage professionnel ou d'une formation continue».

Les insuffisances de la formation scolaire de base, dont ces résultats témoignent, sont d'ailleurs dénoncées sans équivoque par les milieux patronaux qui les perçoivent «comme un frein important à l'engagement d'apprentis» (MIS TREND, 1997). Sur plus de 500 entreprises interrogées lors d'une



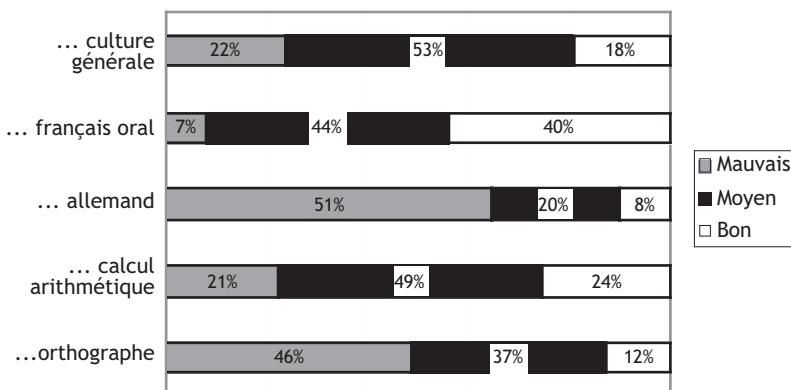
enquête menée en dans le canton de Vaud, 2/3 sont d'avis que la mauvaise formation de base constitue une raison de ne pas engager d'apprentis (ibid.). Si d'autres raisons plus fondamentales, notamment d'ordre économique, interviennent de toute évidence dans ce choix, il n'en demeure pas moins que seule une entreprise sur cinq juge que les candidats apprentis sortent bien formés de l'école obligatoire (ibid.) (graphique 9).



source : MIS TREND

Graphique 9 : Appréciation donnée par les entreprises du niveau scolaire global des candidats apprentis

Si le niveau de français oral, de culture générale et de calcul/arithmétique des postulants est généralement qualifié de «moyen» par les entreprises interviewées, leur jugement est nettement plus sévère en ce qui concerne l'orthographe et l'allemand. Le niveau des jeunes candidats, dans l'une et l'autre de ces branches, est qualifié de mauvais par respectivement 46% et 51% d'entre elles (ibid.) (graphique 10).



source : MIS TREND

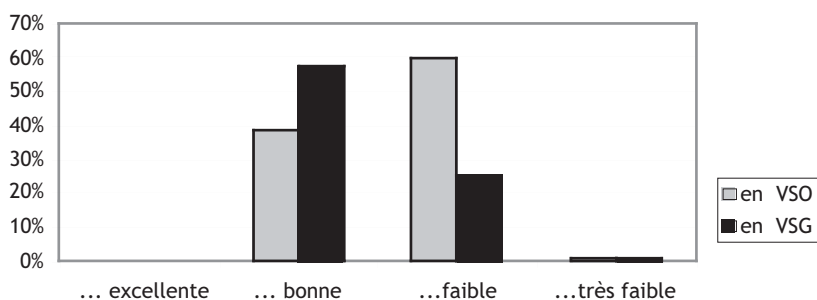
Graphique 10 : Appréciation donnée (en %) par les entreprises du niveau scolaire des candidats apprentis en...

Bien que l'éducation et l'instruction de *tous* les élèves s'inscrivent dans les finalités de l'école, ces chiffres laissent clairement entrevoir que notre système éducatif peine à atteindre cet objectif.

Si l'école, en ne permettant pas à l'ensemble des jeunes d'acquérir les qualifications scolaires nécessaires pour entrer en apprentissage, se pose comme un obstacle à leur insertion dans une formation professionnelle, il apparaît, de plus, que les qualifications qu'elle transmet ne sont pas en adéquation avec celles attendues sur le marché du travail.

## **2.2. Inadéquation entre les qualifications transmises par l'école et celles requises par le marché du travail ?**

Le monde du travail accuse en effet de façon récurrente l'école de dispenser des programmes scolaires inadaptés à l'économie. Ces reproches ne paraissent pas injustifiés puisque les établissements scolaires eux-mêmes adhèrent à cette opinion. Selon une enquête conduite auprès d'écoles vaudoises, à laquelle fait référence un rapport du Conseil d'Etat au Grand conseil (1. 2003), plus de 2/3 des établissements cantonaux interrogés sont d'avis que l'adéquation entre les programmes de la filière secondaire à options (VSO) et les attentes patronales est faible. En outre, un quart des écoles pensent que les programmes de la voie secondaire générale (VSG) sont peu adaptés aux besoins de l'économie (graphique 11).



source : rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil, VD, 1.2003

Graphique 11 : Les établissements estiment que l'adéquation entre les programmes scolaires et les attentes patronales est...

Dans sa contribution au bilan final de la mise en œuvre d'EVM, Blanchet (2004) s'est également intéressé à l'avis des enseignants sur la question de la pertinence des programmes des dernières années de la scolarité obligatoire en regard de l'insertion professionnelle. D'après les résultats

de cette étude, près de 50% des enseignants estiment que les élèves de VSO ne sont pas mieux préparés pour entrer dans le monde professionnel et 42% considèrent que «la VSG ne répond pas aux exigences élevées des formations professionnelles les plus attractives».

L'enseignement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), ou plutôt son absence dans trop de programmes scolaires, est un autre exemple qu'il nous paraît pertinent de citer pour illustrer le décalage entre les qualifications dispensées par le système éducatif et celles requises par le marché du travail.

Depuis quelques années, le monde de l'emploi est en pleine «informatisation» et, pour tout jeune désireux d'y occuper une place, la maîtrise des NTIC paraît dès lors indispensable. Pourtant – autre résultat saillant de l'enquête PISA –, en Suisse, la proportion des élèves en dernière année de scolarité obligatoire qui utilisent l'ordinateur à l'école quelques fois par semaine ne dépasse pas 23% (OFS et CDIP, op. cit.).

S'il paraît clair que notre système éducatif ne dispense pas des programmes adaptés aux besoins de l'économie, les attentes du marché du travail à l'égard de l'école ne sont toutefois pas aussi transparentes qu'on pourrait le penser. Traversé par des mutations d'envergure et des changements rapides, le monde de l'emploi est en perpétuelle évolution et, dans un tel contexte, il rencontre en effet lui-même «beaucoup de difficultés pour définir ses besoins en main d'œuvre, quantitativement, comme qualitativement» (De Broucker et al., 2000).

Le milieu économique semble donc partager, conjointement avec l'école, la responsabilité du «fossé» qui réside entre les programmes scolaires et les attentes du marché du travail, fossé qu'il ne paraît dès lors possible de combler que par le développement d'une meilleure collaboration entre ces deux parties.

Sans pour autant se faire l'avocat de l'école, ni même réalimenter l'éternel débat sur son rôle, il convient néanmoins encore de rappeler que, si la préparation à la vie professionnelle est certes une mission importante de l'école, elle n'en est pas l'unique. Parvenir à une cohérence totale avec les exigences du «marché» ne signifierait-il pas, pour l'école, de renoncer aux autres devoirs qui lui incombent, tels, par exemple, assurer la transmission d'une culture générale, favoriser l'épanouissement personnel, contribuer au développement de compétences transversales ?

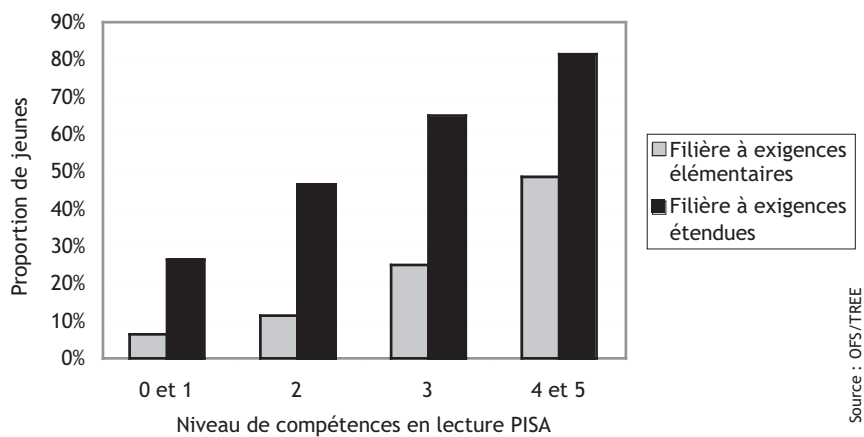
### 2.3. Un mode d'organisation scolaire qui favorise la discrimination à l'embauche

Face aux problèmes de transition, la dernière critique qui peut-être adressée à l'école concerne son mode d'organisation.

On peut distinguer, d'un point de vue organisationnel, deux types de systèmes éducatifs: les systèmes standardisés d'une part, et les systèmes différenciés d'autre part. Alors que, dans les premiers, le choix de la voie de formation s'opère tardivement, c'est-à-dire au niveau de l'école post-obligatoire, dans les seconds, elle s'effectue de manière précoce, soit au niveau de l'école obligatoire (Hannan, Raffe & Smith, 1997, in CEDEFOP, op. cit.).

L'organisation des systèmes scolaires, dans les cantons suisses, se rapproche du mode différencié, puisque la sélection par voie se fait dès le degré secondaire I, en fonction de deux filières principales : celle à exigences élevées (VSB et VSG pour le canton de Vaud) et celle à exigences élémentaires (VSO).

Or, ce mode d'organisation semble favoriser la discrimination à l'embauche.



Graphique 12 : Proportion de jeunes qui accèdent à une formation professionnelle de niveau élevé

L'étude TREE (OFS, op. cit.), dont l'intérêt a été de suivre l'évolution de la situation de 6'000 jeunes au cours des deux ans qui ont suivi la fin de leur scolarité obligatoire, pour ce qui concerne les résultats intermédiaires

publiés à ce jour, a en effet démontré que l'accès aux différents types de formations professionnelles est fortement déterminé par la filière suivie au secondaire I. Selon les résultats de cette recherche, les jeunes qui ont suivi une filière à exigences élevées au degré secondaire I ont beaucoup plus de chances d'entrer dans une formation professionnelle à exigences élevées que ceux qui ont suivi une filière à exigences élémentaires, ceci indépendamment des compétences en lecture mesurées par PISA dont nous avons parlé plus haut (graphique 12). En d'autres termes, ceci signifie qu'à compétences égales en lecture, les élèves qui ont suivi une filière à exigences élevées au secondaire I, sont deux à quatre fois plus nombreux à entrer dans des formations post-obligatoires à exigences élevées au secondaire II.

La filière suivie au secondaire I, est également responsable, de manière plus générale, de disparités en matière d'accès à la formation professionnelle, comme en témoigne la surreprésentation des jeunes issus des filières élémentaires dans les solutions transitoires. En effet, l'étude TREE a permis de mettre en évidence que la part des jeunes qui ont accompli au degré secondaire I une scolarité à exigences élémentaires est nettement plus élevée dans les solutions transitoires, où elle atteint 45% que dans l'échantillon total, où elle est de 30%.

### **3. LE CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE**

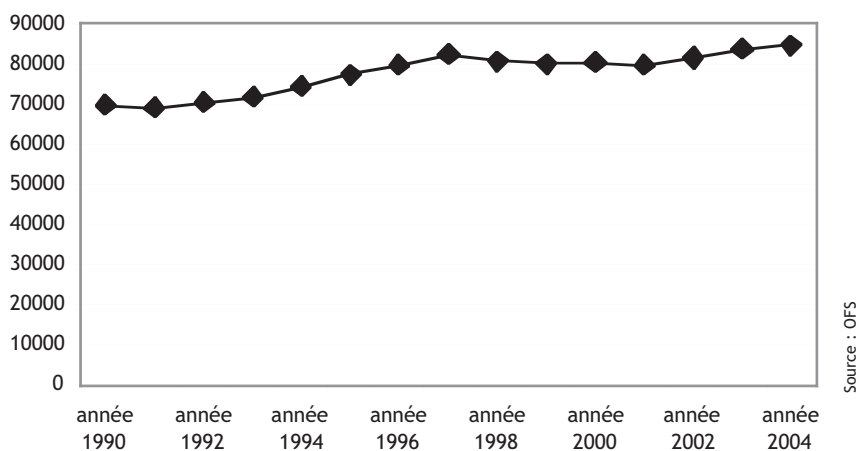
Les articles de presse relatant des difficultés de transition entre l'école obligatoire et la formation professionnelle mentionnent généralement le contexte démographique en tête de liste des causes explicatives «externes» de ces problèmes.

D'un point de vue scientifique, ce facteur n'apparaît cependant pas comme un argument prioritaire pour rendre compte des difficultés actuelles de passage vers l'apprentissage. En effet, comme l'expliquent les chercheurs de l'OFS (1996), si les évolutions démographiques ont un fort impact sur les systèmes d'enseignement préscolaire et l'école obligatoire, elles touchent beaucoup moins directement les domaines de la formation professionnelle, des hautes écoles et de la formation continue. Dans ces champs de formation, «les facteurs non démographiques (par exemple l'évolution économique) jouent un rôle prépondérant. Les répercussions de ces derniers peuvent cependant être soutenues, voire renforcées par les évolutions démographiques».

Il vaut donc mieux considérer l'évolution démographique comme un facteur «secondaire», qui vient accentuer les effets néfastes de la diminution des places d'apprentissage.

Depuis les années 90, on assiste en effet en Suisse, parallèlement à une nette baisse des postes d'apprentis, à une augmentation des effectifs de 9<sup>e</sup>.

De 1990 à 2004, le nombre de jeunes en 9<sup>e</sup> année du degré secondaire I est passé de 69'917 à 84'726 (OFS, 2004), ce qui équivaut à une hausse de 21,18% (graphique 13).

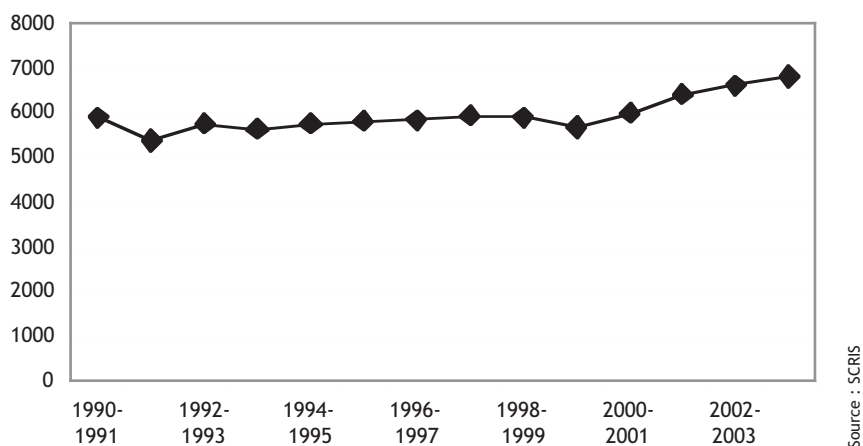


Graphique 13 : Evolution des effectifs de 9<sup>e</sup> année en Suisse, de 1990 à 2004

D'après les prévisions des collaborateurs de l'OFS, le nombre d'élèves de 9<sup>e</sup> devrait encore augmenter dans notre pays, pour atteindre 87'000 en 2006, avant de redescendre par pallier et osciller autour des 80'000 à partir de 2012.

Dans le canton de Vaud, la situation est quelque peu différente puisque le nombre d'élèves de 9<sup>e</sup> est resté relativement stable de 1990/91 (5'917) à 2000/01 (6'005) (1995 : 5'814). Par contre, les effectifs de dernière année du secondaire I ont fortement augmenté dès l'année suivante : 6'434 jeunes étaient en fin de scolarité obligatoire en 2001/2002, 6'637 en 2002/03 et 6'821 en 2003/2004. De 2000/01 à 2003/2004, l'augmentation des effectifs de 9<sup>e</sup>, dans le canton de Vaud, a ainsi atteint un pourcentage non négligeable de 13,6% (graphique 14). Cette hausse, conjuguée à

une nouvelle dégradation de la situation du marché du travail à partir de 2001/02, correspond d'ailleurs à une nette augmentation du nombre de jeunes en classes de perfectionnement, qui est passé de 650 en 2002/03 à 950 en 2003/04 et 1065 en 2004/05.



Graphique 14 : Evolution des effectifs de 9<sup>e</sup>, Vaud, 1990/1991-2003/2004

## 2<sup>e</sup> PARTIE : LES FACTEURS PERSONNELS DE RISQUE ET DE RÉUSSITE DANS L'ACCÈS À UNE FORMATION PROFESSIONNELLE CERTIFIANTE

La pénurie des places d'apprentissage, la sélectivité accrue opérée par les employeurs lors du recrutement d'apprentis, les difficultés que rencontre notre système éducatif à transmettre à tous les élèves les compétences suffisantes pour entrer dans une formation de type dual, l'inadéquation entre les qualifications dispensées par l'école et celles requises par le monde de l'emploi, un mode d'organisation scolaire différencié propice à la discrimination à l'embauche, ainsi que l'augmentation récente des effectifs de 9<sup>e</sup> sont autant de facteurs liés à la situation du marché du travail, au système éducation-formation et au contexte démographique qui se conjuguent pour exercer une influence négative sur le processus de transition entre l'école obligatoire et la formation professionnelle.

Cependant, tous les jeunes ne sont pas «également» touchés par les difficultés d'entrée en apprentissage : alors que, pour certains, ce passage s'avère problématique, pour d'autres, il s'effectue beaucoup plus aisément.

Ces disparités inter-individuelles ne sont pas indépendantes de caractéristiques «internes», de type *socio-démographiques* d'une part, *scolaires* d'autre part et finalement *environnementales*, qui se présentent soit comme des facteurs de réussite, soit comme des facteurs de risque dans l'accès à la formation professionnelle.

### 1. L'INFLUENCE DES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Diverses études montrent en effet que les «chances» des jeunes en matière d'insertion professionnelle diffèrent en fonction de facteurs socio-démographiques, c'est-à-dire selon leur *origine sociale*, leur *nationalité*, leur *sexe* ou encore leur *âge*.

#### 1.1. *Origine sociale*

L'influence du milieu social d'origine sur le «parcours» professionnel a été démontrée par de nombreux sociologues. Ces derniers affirment unanimement que les jeunes d'origine sociale modeste éprouvent plus de dif-



ficultés sur le marché du travail que leurs camarades issus de familles favorisées sur le plan socio-économique (Breen, 1995, in CEDEFOP, op. cit.).

Ces différences, selon l'origine sociale, s'observent à plusieurs niveaux et notamment en termes d'accès à l'emploi ou à la formation professionnelle. Les jeunes appartenant aux classes populaires sont en effet en sur-nombre parmi les adolescents en difficulté d'insertion professionnelle.

Le sociologue Dubar (op. cit.), qui a mené en France une enquête à l'échelle nationale auprès d'un échantillon de sans-emploi de 16 à 18 ans inscrits dans un dispositif d'insertion socio-professionnelle, a ainsi constaté que 70% des pères de ces jeunes chômeurs sont ouvriers, en majorité non qualifiés et manœuvres.

S'agissant plus précisément de la formation professionnelle, l'étude TREE (OFS, op. cit.) parvient aux mêmes conclusions. Les résultats de cette recherche ont en effet mis en évidence le fait que les adolescents des classes sociales les moins favorisées sont environ deux fois plus nombreux à se retrouver dans une structure transitoire ou sans formation deux ans après la fin de l'école obligatoire que les jeunes des classes sociales les plus favorisées. Comme on peut l'observer dans le tableau 1 ci-dessous, 15% des jeunes de statut socio-économique inférieur et moyen inférieur fréquentent une structure transitoire et 13% ne suivent alors aucune formation, ces proportions n'étant que de 8% et 7% chez les adolescents de statut socio-économique moyen supérieur et supérieur.

Tableau 1 : Situation des jeunes 2 ans après l'école obligatoire selon l'origine sociale

		Statut socio-économique des parents			
		Inférieur	Moyen inférieur	Moyen supérieur	Supérieur
Type de formation post-obligatoire suivie	Formation professionnelle	77%	72%	64%	40%
	Formation générale	8%	16%	27%	53%
	Solution transitoire	6%	9%	4%	4%
		15%		8%	
	Pas en formation	9%	4%	4%	3%
	13%		7%		
	Total	100%	100%	100%	100%

source : OFS

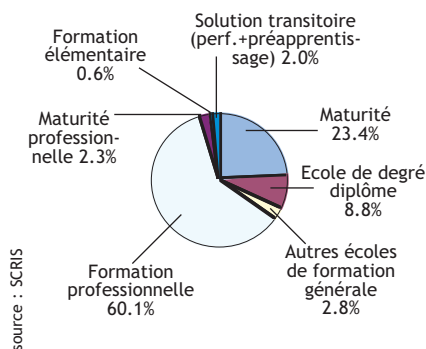
## 1.2 Nationalité

Tout comme l'origine sociale, la nationalité joue un rôle sur le processus de transition.

Les jeunes de nationalité étrangère sont en effet plus enclins à éprouver des difficultés à s'insérer sur le marché du travail que leurs camarades nationaux. Ce phénomène s'observe sur plusieurs plans.

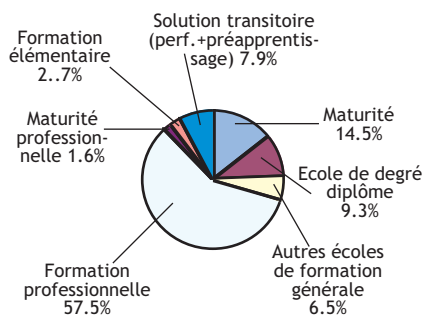
Une étude réalisée en Suède a par exemple révélé que les jeunes d'origine étrangère ont un taux d'emploi plus faible et un taux de chômage plus élevé à l'issue de la scolarité obligatoire que les jeunes Suédois de niveau d'étude équivalent (Statistics Sweden, 1997, in CEDEFOP, op. cit.). Une autre recherche, hollandaise cette fois-ci, a pour sa part permis de mettre en évidence une relation directe entre l'origine ethnique et le temps nécessaire pour obtenir un emploi (Berkhout et al., 1993, in CEDFOP, op. cit.).

Les jeunes immigrés tendent en outre à rencontrer plus de difficultés d'accès à la formation professionnelle. Ceci se traduit, notamment, par une surreprésentation des adolescents étrangers dans les solutions transitoires.



source : SCRIS

Graphique 15 :  
Elèves **suisses** du secondaire II  
selon le type d'enseignement,  
Vaud, 2002/2003



Graphique 16 :  
Elèves **étrangers** du secondaire II,  
selon le type d'enseignement,  
Vaud, 2002/2003

Si l'on se réfère aux statistiques vaudoises du SCRIS, on peut en effet remarquer que les adolescents appartenant à des familles d'immigrés sont près de quatre fois plus nombreux que leurs camarades indigènes à avoir recours à une solution transitoire à l'issue de l'école obligatoire. Alors qu'en 2002/2003, la proportion de jeunes nationaux en classes de

perfectionnement et en préapprentissage représentait 2% de l'ensemble de la population suisse du secondaire II, ce pourcentage était de 7,9% chez les adolescents d'origine étrangère (graphiques 15 et 16).

Il convient toutefois de noter que les jeunes de nationalité étrangère ne sont pas tous «également» touchés par les problèmes de transition. Les jeunes étrangers qui parlent, à la maison, une langue différente de celle qui est enseignée à l'école et qui sont en outre nés à l'étranger (les *immigrés* au sens strict) paraissent plus exposés au risque de ne pas accéder immédiatement à une formation post-obligatoire certifiante que les *secundos*, soit les jeunes étrangers qui, en famille, utilisent la langue d'enseignement et qui sont nés en Suisse.

Si l'on se réfère à l'étude TREE (op. cit.), on peut en effet constater que les jeunes «*immigrés*» sont environ deux fois plus nombreux à se retrouver en situation transitoire ou sans formation à l'issue de l'école obligatoire que les «*secundos*». La répartition des «*secundos*» dans les différents types de formation post-obligatoire est par contre très proche de celle des «*indigènes*», hormis en ce qui concerne la catégorie «sans formation», où la proportion d'immigrés de deuxième génération représente le double de celle des nationaux (tableau 2).

Tableau 2 : Situation des jeunes 2 ans après l'école obligatoire, selon le statut «d'immigration»

		Statut «d'immigration»		
		«Indigènes»	«Secundos»	«Immigrés»
Type de formation post-obligatoire suivie	Formation professionnelle	63%	65%	59%
	Formation générale	27%	24%	17%
	Solutions transitoires	5%	5%	9%
	Pas en formation	3%	7%	15%
	<i>Total</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>

source : OFS

### 1.3. Sexe

Les recherches centrées sur la question des caractéristiques déterminantes de l'insertion professionnelle mettent également en évidence l'influence du genre et s'accordent pour affirmer que les jeunes femmes sont généralement confrontées à des conditions d'accès au marché du tra-

vail moins favorables que les jeunes hommes (Breen, 1995; Mansuy, 1998, in CODEFOP, op. cit.). Selon ces études, les filles seraient en effet beaucoup plus vulnérables au chômage que les garçons et leur situation de sans-emploi «serait encore plus dégradée» (Dubar, op. cit.).

Il importe toutefois de relever que le désavantage «global» des jeunes femmes s'estompe à mesure que le niveau de diplôme augmente (Mansuy, op. cit.). Aux degrés de diplôme les plus élevés, ces dernières semblent même accuser un léger avantage sur leurs homologues masculins. Ainsi, en France, en 1985, les jeunes de moins de 25 ans de sexe féminin, sans diplôme, étaient chômeuses une fois sur deux, les jeunes de sexe masculin, de la même tranche d'âge, sans certificat scolaire, étaient chômeurs une fois sur trois. Par contre, le taux de chômage des jeunes femmes de moins de 25 ans diplômées de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle universitaire s'élevait à 5,7%, celui des hommes du même âge et de niveau d'étude équivalent, à 12%. (Dubar, op. cit.).

En ce qui concerne, plus précisément, l'accès à la formation professionnelle, la distinction entre les sexes n'est pas aussi évidente à établir. Sur la base des données TREE (OFS, op. cit.), on peut constater que le pourcentage de jeunes qui ne suivent aucune formation deux ans après l'école obligatoire est quasi identique chez les filles et chez les garçons (5 et 4%). La proportion d'adolescentes en situation transitoire est par contre trois fois plus élevée que celle des adolescents (9% et 3%) (tableau 3).

Tableau 3 : Situation des jeunes 2 ans après l'école obligatoire selon le sexe

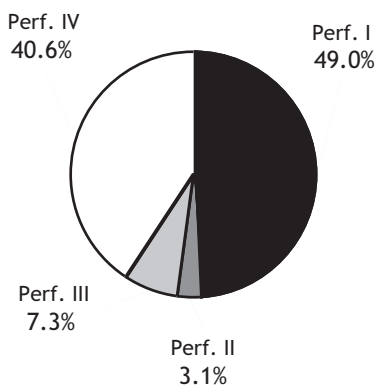
		Filles	Garçons
Type de formation suivie	Formation professionnelle	54%	74%
	Formation générale	32%	20%
	Solutions transitoires	9%	3%
	Pas en formation	5%	4%
	<i>Total</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>

OFS  
source

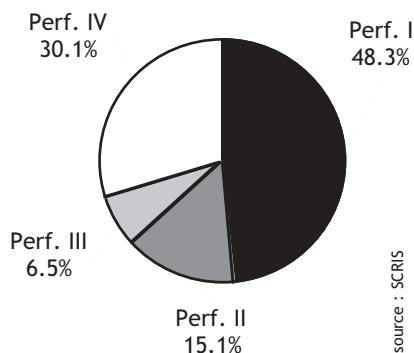
Le fait que les jeunes femmes se retrouvent en surnombre dans ces structures «d'attente» ne signifie cependant pas forcément que ces dernières rencontrent plus de difficultés que les garçons à intégrer une formation post-obligatoire certifiante. En effet, selon les auteurs de l'enquête, la sur-

représentation des filles dans les «solutions-tremplin» pourrait s'expliquer, en partie du moins, par le fait que beaucoup de professions «traditionnellement» féminines, du domaine de la santé ou du social par exemple, requièrent un stage préparatoire. Notons encore que de nombreuses formations, dans ces secteurs, ne peuvent être intégrées avant l'âge de 18 ans, ce qui pourrait également être une raison du recours plus massif des filles aux solutions transitoires

La surreprésentation des adolescentes dans les solutions transitoires, démontrée par l'étude TREE, ne se vérifie néanmoins pas si l'on se réfère à la fréquentation qu'ont connue les classes de perfectionnement vaudaises en 2002-2003. Bien que l'effectif de ces dixièmes années scolaires aient majoritairement été constitué de filles (55,2%), le pourcentage d'adolescentes en classe de perfectionnement représentait 7,3% de l'ensemble de la population féminine du degré secondaire supérieur, celui des adolescents, 8,6% de l'ensemble de la population masculine du degré secondaire II. La représentation filles-garçons, en classes de perfectionnement, est donc presque identique.



Graphique 17 :  
Répartition des **garçons**  
entre les différents types de  
perfectionnement,  
Vaud, 2002-2003



Graphique 18 :  
Répartition des **filles**  
entre les différents types de  
perfectionnement,  
Vaud, 2002-2003

source : SCRS

Si l'on s'intéresse à la répartition en fonction du sexe entre les différents types de perfectionnements (graphiques 17 et 18), on peut en outre constater que celle-ci est égale entre filles et garçons en ce qui concerne le perfectionnement I, qui offre une préparation professionnelle aux jeunes de VSO et le perfectionnement III, prévu pour les élèves de langue étrangère. La proportion de filles fréquentant les classes de perfectionnement II

(15%), destinées à préparer les candidat(e)s aux formations de la santé, était 5 fois supérieur à celle des garçons (3%), ce qui semble confirmer les explications avancées par les chercheurs de l'étude TREE pour rendre compte de la surreprésentation des filles dans les solutions transitoires. Le pourcentage de jeunes en perfectionnement IV – solution de *stand by* «par excellence» qui accueille les adolescents sans aucune possibilité d'entrer en apprentissage – était par contre nettement plus élevé chez les garçons que chez les filles.

#### **1.4. Age**

Au même titre que l'origine sociale, la nationalité et le sexe, la caractéristique «*âge*» joue un rôle dans le processus de transition. Les études qui se sont intéressées à l'influence de cette variable démontrent que, dans les pays où le redoublement est pratiqué, le fait de terminer sa scolarité à un âge plus avancé se présente comme un facteur favorable à l'embauche : l'accès à l'emploi est plus court pour les jeunes qui terminent leur scolarité «en retard», que pour ceux qui sortent de l'école dans les délais prévus. Pour expliquer ces résultats, les chercheurs émettent l'hypothèse selon laquelle les jeunes «plus âgés» seraient perçus, par les employeurs, comme ayant plus de maturité (Vanheerswynghehls, 1996 et 1998, in CODEFOP, op. cit.).

Cette tendance à privilégier les postulants plus âgés semble également de mise lors de l'engagement d'apprentis. Bien que l'impact de la caractéristique âge sur l'accès à la formation professionnelle ne soit pas «scientifiquement» démontré – à notre connaissance, aucune recherche ne s'est jusqu'alors attachée à mesurer le poids de ce facteur dans le cas précis du passage vers l'apprentissage –, son influence est cependant souvent évoquée lors de discussions par les spécialistes de la formation professionnelle, qui affirment observer actuellement une nette préférence de la part des employeurs pour les candidats à l'apprentissage plus âgés, considérés comme plus mûrs.

## **2. LE ROLE EXERCÉ PAR LES CARACTÉRISTIQUES SCOLAIRES**

Les jeunes se retrouvent inégalement «armés» pour faire leurs premiers pas sur le marché du travail en raison, comme nous venons de le voir, de différences inhérentes à leurs caractéristiques socio-démographiques, mais aussi en raison des différences qu'ils présentent quant à leurs caractéristiques scolaires. *Les compétences scolaires, la filière suivie au secon-*

daire I, ainsi que d'autres données relatives au parcours scolaire se révèlent en effet également être des éléments qui influent sur les probabilités d'insertion professionnelle.

## 2.1. Compétences scolaires

Nous l'avons vu dans le chapitre consacré à l'école en tant que cause externe des difficultés actuelles de transition vers la formation professionnelle, l'insuffisance de formation scolaire de base se pose comme une entrave majeure à l'entrée dans une formation certifiante du degré post-obligatoire. D'un point de vue individuel, les jeunes, selon qu'ils possèdent des compétences scolaires élevées ou faibles, n'ont dès lors pas des chances «égales» d'intégrer une formation post-obligatoire.

Tableau 4 : Situation des jeunes 2 ans après l'école obligatoire, selon les compétences en lecture

		Niveau de compétences en lecture selon PISA		
		Faible	Moyen	Elevé
Type de formation post-obligatoire suivie	Formation professionnelle	77%	70%	43%
	Formation générale	4%	20%	53%
	Solutions transitoires	10%	5%	4%
	Pas en formation	10%	5%	2%
	Total	100%	100%	100%

source : OFS

Les résultats de l'enquête TREE permettent d'ailleurs d'appuyer ce constat, du moins en ce qui concerne les compétences en lecture<sup>2</sup>. Comme on peut l'observer dans le tableau 4, les jeunes dont le niveau en lecture, selon PISA, est faible, sont respectivement 2 et 5 fois plus nombreux à se retrouver sans formation deux ans après l'école obligatoire (10%) que leurs camarades qui disposent de compétences moyennes (5%) et élevées (2%) dans cette branche scolaire. En outre, les adolescents qui éprouvent des difficultés de lecture fréquentent, deux ans après la fin de l'école obligatoi-

<sup>2</sup> Rappelons que l'échantillon de l'enquête TREE est constitué de jeunes gens ayant passé les tests PISA en 9<sup>e</sup> année scolaire.

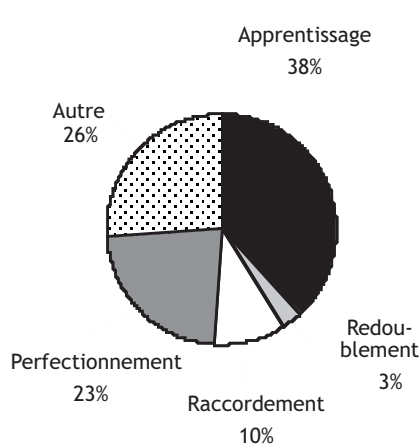
re, deux fois et deux fois et demie plus souvent une structure transitoire que ceux qui maîtrisent moyennement bien et bien la lecture.

## 2.2. Filière suivie au secondaire I

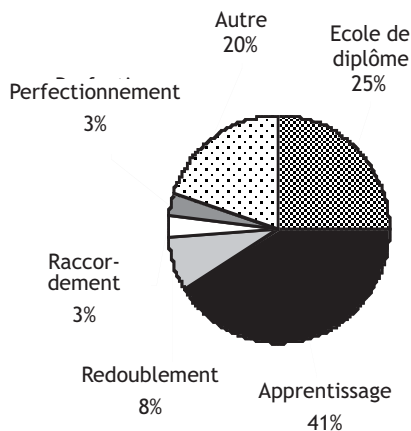
Dans la partie relative à l'école comme cause externe des difficultés de passage vers la formation professionnelle, nous avons vu que la sélection précoce par «voies» favorise la discrimination à l'embauche.

Le type de filière suivi au niveau du secondaire I se présente dès lors, d'un point de vue individuel, comme un facteur d'influence dans l'accès à la formation professionnelle. Les jeunes qui ont accompli une scolarité à exigences élémentaires au niveau de l'école obligatoire ont des chances plus restreintes d'entrer en apprentissage que leurs camarades issus des voies à exigences élevées, ce qui se traduit, notamment, par une sur-représentation des premiers dans les solutions transitoires.

Les statistiques vaudoises de la transition scolaire 2001/02-2002/03, nous démontrent en effet que les jeunes issus de la VSO sont 23% à rejoindre une classe de perfectionnement au terme de l'école obligatoire, contre seulement 3% des jeunes de VSG (graphiques 19 et 20).



Graphique 19 :  
Orientation après la 9<sup>e</sup> VSO



Graphique 20 :  
Orientation après la 9<sup>e</sup> VSG

source : DFJ



### **2.3. Autres variables relatives au parcours scolaire**

Hormis les compétences scolaires et la filière de formation suivie, d'autres variables «secondaires» liées au parcours scolaire, qui sont mises en évidence dans quelques recherches, semblent influencer sur l'insertion professionnelle.

Les chercheurs de la Commission européenne ont ainsi démontré que le fait de posséder ou non un *diplôme* a un impact sur l'accès à l'emploi. Selon les résultats de leurs enquêtes, les jeunes qui quittent l'école sans diplôme encourent en effet trois fois plus de risque d'être au chômage que leurs camarades dotés d'un titre scolaire (Emploi et Fonds social européen, op. cit.).

Dubar (op. cit.), dans son étude conduite auprès de jeunes chômeurs de 16 à 18 ans inscrits dans un dispositif d'insertion, note pour sa part des caractéristiques communes à la scolarité de ces jeunes sans emploi, qui sont les suivantes : une *attitude négative vis-à-vis de l'école*, des *redoublements à l'école primaire*, ainsi qu'une *imposition de leur orientation scolaire*.

*L'absentéisme scolaire* est un autre facteur, mentionné par Casey & Smith (1995, in CEDEFOP, op. cit.), qui paraît avoir un effet, à long terme, sur l'entrée dans le monde du travail.

Si ces diverses variables ont un impact sur l'accès à l'emploi, ceci laisse supposer qu'elles exercent également une influence dans le cas précis du passage vers l'apprentissage. Or, leur effet sur l'insertion dans une formation professionnelle n'a, à notre connaissance, pas encore été mesuré à ce jour et mériterait d'être vérifié par le biais d'une étude empirique.

## **3. L'EFFET DES FACTEURS «ENVIRONNEMENTAUX»**

Outre les variables socio-démographiques et scolaires, d'autres facteurs, que l'on peut qualifier «d'environnementaux» sont susceptibles d'engendrer des disparités dans l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle. Parmi eux, on peut relever les «*événements critiques*» et les *relations sociales*.

### **3.1. Événements critiques**

Pour Dubar (op. cit.), la présence «d'accidents biographiques», qui touchent le jeune ou l'un de ses proches, constitue un facteur discriminant dans

l'accès à l'emploi. Ce sociologue a en effet constaté, dans son étude menée auprès de jeunes chômeurs inscrits dans un dispositif d'insertion, que ces derniers, dans un cas sur trois, parlent longuement, lors des entretiens, d'un événement critique survenu dans leur biographie : maladie d'un parent ou problème de santé personnel, mort ou handicap d'un frère ou d'une sœur, divorce, séparation ou mésentente profonde entre les parents.

L'influence des événements critiques (changements dans la famille, fondation d'une famille, maladie ou deuil, conflits) a également été étudiée par les auteurs de l'enquête TREE. Leurs conclusions viennent toutefois contredire celles de Dubar, puisque, d'après leurs résultats, la situation des jeunes en difficulté de transition, comparée à celle des jeunes qui suivent une formation post-obligatoire, n'est pas caractérisée par une accumulation particulière d'événements critiques. Selon les chercheurs, des accidents biographiques surviennent dans la vie d'une forte majorité de jeunes et les différences que l'on pourrait éventuellement observer dans leurs parcours de formation résideraient plutôt dans la manière d'affronter ces événements que dans ces accidents biographiques en tant que tels (p. 91).

Il convient toutefois de relever que la gamme d'événements considérés comme critiques par les auteurs de TREE est beaucoup plus large que celle définie par Dubar<sup>3</sup>, ce qui peut expliquer, en partie du moins, la divergence de leurs constats.

### **3.2. Relations sociales**

Les chercheurs de la Communauté européenne (CEDEFOP, op. cit.) ont également mis en évidence «l'influence des opportunités et ressources disponibles dans l'environnement immédiat du jeune» sur son insertion professionnelle. Ces derniers ont en effet constaté que les jeunes qui disposent d'un réseau familial et personnel (soutien d'amis, de voisins) dans la recherche d'emploi ont un avantage sur ceux qui sont dépourvus du soutien d'un réseau social dans les démarches d'accès à l'emploi.

L'influence de cette variable, dans le cas précis de l'accès à la formation professionnelle, n'a, selon nos sources, pas été étudiée. Son impact mériterait d'être mesuré dans le cadre d'une étude empirique.

---

<sup>3</sup> Les événements critiques retenus par les chercheurs de TREE dans leur analyse comprennent en effet de nombreux éléments, qui vont de «Une personne qui m'était proche est morte» à «J'ai vécu un amour malheureux», en passant par «Ma famille a déménagé», etc.



## CONCLUSION

Les facteurs explicatifs des difficultés actuelles de transition entre l'école obligatoire et la formation professionnelle, que cette étude a eu pour objectif de circonscrire en prenant appui sur une analyse de la littérature, sont nombreux. Il est néanmoins possible de les distinguer en fonction de deux grandes catégories: les causes *externes* et *internes*.

Les problèmes d'insertion dans une formation professionnelle que rencontrent aujourd'hui une part importante de jeunes au sortir de l'école obligatoire dépendent en effet fortement, comme l'a mis en évidence la première partie de ce travail, du contexte professionnel, scolaire et démographique actuel.

Sous les effets des récentes transformations structurelles du marché du travail, les places d'apprentissage se sont raréfiées dans bien des secteurs d'activité et, résultat dérivé de cette pénurie, les exigences en matière de qualifications scolaires requises chez les candidats apprentis ont augmenté, ce qui, de toute évidence, réduit les chances des jeunes, et spécialement des moins qualifiés sur le plan scolaire, d'accéder à une formation professionnelle. Les problèmes qu'a notre système éducatif à assurer la qualification pour tous, le manque d'adéquation entre les savoirs dispensés par l'école et les connaissances demandées sur le marché du travail, ou encore la sélection précoce par filières qui caractérise notre mode d'organisation scolaire se présentent également, dans un contexte où la qualification scolaire est déterminante de l'entrée en l'apprentissage, comme des facteurs à l'origine des difficultés de transition école-métier. Finalement, la récente augmentation des effectifs de dernière année de l'école obligatoire est un aspect démographique qui doit aussi être pris en compte, puisqu'il vient renforcer les effets négatifs de la diminution du nombre de places d'apprentissage.

Si, dans un tel contexte, trouver une place d'apprentissage relève d'une gageure difficile à réaliser, les chances de gagner ce pari ne sont toutefois pas égales pour tous les jeunes.

En effet, comme nous l'avons vu dans la seconde partie de ce travail, aux côtés des causes externes interviennent des facteurs internes, de type socio-démographiques, scolaires et environnementaux. L'origine sociale, la nationalité, le sexe, l'âge, mais aussi les compétences scolaires, la filière

suivie au secondaire I et d'autres variables scolaires, de même que les «événements critiques» ou les relations sociales, sont des caractéristiques qui agissent tantôt positivement, tantôt négativement sur le processus de transition entre l'école obligatoire et la formation professionnelle.

Il apparaît ainsi que les jeunes de classe sociale modeste, de nationalité étrangère et de sexe féminin, qui terminent leur scolarité obligatoire dans les délais, tendent à rencontrer davantage de problèmes d'insertion sur le marché de l'apprentissage que leurs camarades autochtones, issus d'un milieu social favorisé, de sexe masculin, qui finissent la 9<sup>e</sup> «en retard».

En outre, être doté de bonnes compétences scolaires et avoir suivi une filière à exigences élevées au secondaire I se présentent comme des caractéristiques de réussite dans l'accès à la formation professionnelle, alors que posséder un faible bagage scolaire et être issu d'une voie à exigences élémentaires se posent comme des facteurs d'échec. D'autres variables scolaires, tels l'absence de diplôme, une attitude négative vis-à-vis de l'école, les redoublements ou une imposition de l'orientation scolaire apparaissent également comme des caractéristiques susceptibles de réduire les probabilités d'entrer en apprentissage.

Finalement, il n'est pas exclu que des disparités en matière d'accès à la formation professionnelle existent entre les jeunes selon qu'ils sont aidés ou non par leur entourage familial et social dans leurs démarches professionnelles et selon qu'ils ont été victimes ou non, «d'accidents biographiques». Ces incidences demanderaient toutefois à être vérifiées par le biais d'une étude empirique.

Le problème de la transition entre l'école obligatoire et la formation professionnelle se pose donc comme un phénomène complexe, dont le «traitement» appelle de toute évidence à des solutions aussi diverses et nombreuses que les causes qui en sont à l'origine. Or, trouver des solutions adéquates pour pallier aux difficultés d'insertion des jeunes sur le marché de l'apprentissage implique, en premier lieu, de mieux comprendre cette problématique. Les recherches récemment conduites au niveau européen, sur le plan national et dans divers cantons suisses, sur lesquelles cette étude s'est basée, y contribuent et, dans ce sens, leur développement doit être vivement encouragé.

Le canton de Vaud dispose pour sa part de peu de données sur la situation des jeunes en difficulté d'insertion dans une formation professionnelle. En vue de combler – en partie du moins – cette «lacune», l'Office

de perfectionnement, de transition et d'insertion du canton de Vaud (OPTI), la Chaire de psychologie du conseil et de l'orientation professionnelle de l'UNIL et l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP) ont décidé d'unir leurs forces et de mener, en collaboration, une recherche sur les jeunes en année transitoire à l'OPTI, qui aura pour objectif de répondre en particulier aux questions suivantes: qui sont les jeunes en situation de transition ? Quelles sont leurs attentes et leurs projets ? Quelles pourraient être les mesures susceptibles de les aider ?



## BIBLIOGRAPHIE

### **Ouvrages**

- Aznar, G. (1996). *Emploi : la grande mutation*. Paris : Hachette.
- Demazière, D. (1995). *La sociologie du chômage*. Paris : La Découverte.
- Dubar, C. (1987). *L'autre jeunesse, jeunes stagiaires sans diplôme*. Lille: Presses Universitaires de Lille.
- Freyssinet, J. (1984). *Le chômage*. Paris : La Découverte.
- Holcman, R. (1997). *Le chômage, Mécanismes économiques, conséquences sociales et humaines*. Paris: La Documentation française.
- Lallement, M. (1994). *Travail et emploi, le temps des métamorphoses*. Paris: L'Harmattan.
- Nicole-Drancourt, C. (1991). *Le labyrinthe de l'insertion*. Paris: La Documentation française.
- Robert, J. (1997). *Jeunes chômeurs et formation professionnelle, la rationalité mise en échec*. Paris: L'Harmattan.
- Rose, J. (1998). *Les jeunes face à l'emploi*. Paris: Desclée de Brouwer.
- Stroobants, M. (1993). *Sociologie du travail*. Paris: Nathan.
- Soulet, M.-H. (1999). *Le travail, nouvelle question sociale*. Fribourg: Ed. Universitaires.

### **Etudes et rapports**

- Blanchet, A. (2004). *Enseignant-e-s et responsables vaudois face aux changements de leur système scolaire. Contribution au bilan final de la mise en œuvre d'EVM*. Lausanne: URSP.
- Conseil d'Etat du Canton de Vaud (21 janvier 2003). *Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Bernard Clot et consorts pour un meilleur partenariat entre l'école et la formation professionnelle type CFC et réponses du Conseil d'Etat aux interpellations*.
- CEDEFOP (1999). *La transition du système éducatif vers la vie active*. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes.
- DFJ (2003). *Statistiques scolaires 2002/2003*. Lausanne.
- Emploi et fonds social européen (1999). *La stratégie européenne de l'emploi, relever les défis de l'intégration des jeunes dans le marché du travail, du chômage de longue durée et de l'égalité des chances*. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes.



- MIS TREND (1997). *Etude auprès des entreprises vaudoises sur la problématique de l'apprentissage*. Lausanne.
- Moser, U. (2001). *Préparés pour la vie ? Les compétences de base des jeunes*. Synthèse du rapport national PISA 2000.
- OFFT (mars 2004). Rapport final Task Force «*Places d'apprentissage 2003*». Berne.
- OFS (1996). *Le défi démographique : perspectives pour la Suisse*. Rapport de l'Etat-major de prospective de l'administration fédérale. Berne.
- OFS (2004). *Monitoring de l'éducation en Suisse, Elèves du degré secondaire II : évolutions et perspectives*. Neuchâtel.
- OFS/TREE (2003). *Parcours vers les formations postobligatoires, Les deux premières années après l'école obligatoire. Résultats intermédiaires de l'étude longitudinale TREE*. Neuchâtel: OFS.

### **Articles et communiqués de presse**

- Behrens, M. (2004). Travail-école : heurs et malheurs d'une relation difficile, *Bulletin CIP*, 14.
- BIC (Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud) (8 juillet 2004). L'OPTI fait face et augmente sa capacité d'accueil. *Communiqué de presse*. Lausanne.
- CARITAS (mai 2004). Risque de pauvreté n° 1 : une mauvaise formation ! *Communiqué de presse*. Lucerne.
- OFFT (2004). *La formation professionnelle en Suisse en 2004. Faits et données chiffrées*.
- OFFT (10 juin 2004). Baromètre des places d'apprentissage: un marché des places d'apprentissage plus détendu que l'année passée. *Communiqué de presse*. Berne.
- Sheldon, G. (2002). Marché suisse du travail : tendances et défis. *Employeur suisse*, 9.
- Sigerist, P. (2003). Formation professionnelle, le chemin de la promotion. *Panorama*, 6.

### **Documents internet**

- De Broucker, P. et al. (2000). *Déterminants scolaires et analyse de la transition*. Initiative des villes sur l'aide sociale, indicateurs sociaux: comparaison entre villes. FNS. Bern. *Formation et emploi, plan d'exécution*.
- OFS (août 2003). *L'apprentissage professionnel en Suisse*.
- SCRIS (février 2003). Elèves selon le type d'enseignement et la nationalité, Vaud, en 2002/2003.